

ALCATEL

S.A. au capital de EUR 2 568 820 448
54, rue La Boétie — 75008 Paris –
542 019 096 R.C.S. Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DÉPOSÉ AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS LE 1^{ER} AVRIL 2004

ACTUALISATION EN DATE DU 29 OCTOBRE 2004

SOMMAIRE

Chapître I -	Personnes qui assurent la responsabilité de l'actualisation du document de référence et attestations.....	2
Chapître IV -	Renseignements concernant l'activité du groupe.....	4
Chapître V -	Comptes consolidés résumés au 30 septembre 2004	5
Chapître VI -	Organes d'administration, de direction et de surveillance	34
Chapître VII -	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives	35

CHAPITRE I

PERSONNES QUI ASSURENT LA RESPONSABILITÉ DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATIONS

1. Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence déposé à l'AMF le 1^{er} avril 2004 (dépôt n° D. 04- 379)

A ma connaissance, les données du document de référence déposé à l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2004 et de la présente actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société et du Groupe ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Paris, le 29 octobre 2004

Le Président et Directeur Général
Serge Tchuruk

2. Attestation des commissaires aux comptes

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Alcatel et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.04-379, et son actualisation ci-jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration d'Alcatel. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 31 mars 2004, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de notre avis rappelé ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence,

- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Le tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004, arrêté par le conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, a fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte pas de réserve.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée dans notre rapport, nous avons attiré l'attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements à compter du 1^{er} janvier 2004 :

- de méthode relatifs aux nouvelles règles de consolidation des entités ad hoc, introduites par la loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003,
- de mode de présentation qui s'inscrivent dans le cadre du projet de passage aux normes IFRS au 1^{er} janvier 2005.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans le document de référence et son actualisation.

Le 29 octobre 2004

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Antoine de Riedmatten

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Christian Chiarasini

CHAPITRE IV

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE

RISQUES DE L'EMETTEUR

En complément de la page 135 du document de référence

Assurances

La couverture des risques de dommages directs à nos établissements et pertes d'exploitation consécutives est de forme « tous risques sauf ». La limite générale de ce programme pour 2003 excédait le « Sinistre Maximum Possible » identifié du groupe, estimé à 1 600 millions d'euros. En Responsabilité générale et produits (y compris produits aéronautiques ou spatiaux), couvrant les risques de préjudices matériels et / ou corporels subis par des tiers, la limite de garantie mise en place est supérieure à 200 millions d'euros, et en adéquation avec les expositions maximales identifiées par notre cartographie des risques.

Nous recherchons les couvertures d'assurance les plus larges possibles, et se comparant favorablement à celles des groupes d'activité et de taille similaires. Le marché et les coûts conduisent à des exclusions ou sous limitations, comme par exemple pour les dommages dus à la pollution graduelle ou les défauts de performance. Ces sous-limitations ou exclusions peuvent varier selon la situation géographique.

Pour des raisons de complexité de l'architecture contractuelle, de confidentialité et d'exposition du groupe, il n'est pas possible de rendre public les niveaux de couverture de chacun des risques auxquels le groupe est exposé de manière plus détaillée. Le principe est de conserver les risques de fréquence à l'intérieur du groupe par l'intermédiaire de sa filiale consolidée de réassurance, pour un montant limité à 15 millions d'euros par sinistre et un total agrégé annuel limité à 32 millions d'euros en 2003.

CHAPITRE V

COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 SEPTEMBRE 2004

En complément des pages 21 à 80 du document de référence

A - RÉSULTATS DU TROISIEME TRIMESTRE 2004

Le chiffre d'affaires s'établit à 3 044 millions d'euros à comparer à 2 753 millions d'euros au troisième trimestre 2003, soit une progression de 11% ou 14% à taux euro/dollar constant (à taux de change moyen euro/dollar sur le troisième trimestre 2004 de 1,22). Le chiffre d'affaires est en progression de 3% par rapport au deuxième trimestre 2004. La marge brute s'établit à 37,7% des ventes (dont 0,5 point correspondant à un élément exceptionnel lié au règlement d'un litige). Le résultat opérationnel s'établit à 271 millions d'euros, soit 8,9% des ventes, tous les segments étant positifs, à comparer à 172 millions d'euros au troisième trimestre 2003. Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition est de 187 millions d'euros soit un résultat dilué de 0,14 euro par action (0,17 dollar par ADS) et le résultat net après amortissement des écarts d'acquisition est de 84 millions d'euros, soit un résultat dilué de 0,06 euro par action (soit 0,08 dollar par ADS).

Note : Toutes les données historiques sont retraitées des activités batteries, fibre optique et téléphones portables. Ces activités sont comptabilisées en « activités cédées ou en cours de cession ».

1. Chiffres clés

En millions d'euros excepté pour le résultat par action	3ème trimestre 2004	3ème trimestre 2003 retraité	2ème trimestre 2004 retraité
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	3 044	2 753	2 951
Résultat d'exploitation	271	172	213
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires	216	-179	147
Résultat net	84	-284	23
Résultat par action en euro (dilué)	0,06	-0,21	0,02
Résultat/ADS en dollar *	0,08	-0,26	0,02
Nombre d'actions diluées (en milliards)	1,36	1,34	1,36

* Le résultat par ADS a été calculé sur la base du cours d'achat euro/dollar de la Réserve Fédérale de New York du 30 septembre 2004 à midi, soit 1,24 dollar.

Serge Tchuruk, Président et Directeur Général, résumant les observations du conseil d'administration, a commenté :

« Au troisième trimestre, Alcatel enregistre une bonne performance.

Le troisième trimestre montre un fort rebond des ventes de communications mobiles, en croissance de 28% par rapport à l'année dernière, avec des perspectives encourageantes pour le quatrième trimestre 2004. Ceci est le résultat de notre forte présence dans les pays à croissance rapide avec des percées en Inde et au Brésil et des expansions en Russie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Chine. Notre plateforme Evolium™ multistandard s'avère bien adaptée à la demande croissante pour des réseaux hybrides (2G/EDGE/3G).

Nos investissements dans les applications mobiles, notamment dans le téléchargement de vidéo (« video streaming ») et les solutions convergentes de paiement, commencent également à être payants. Nous investissons maintenant dans une technologie de cœur de réseau mobile de nouvelle génération clairement disruptive, au travers de notre association avec Spatial Wireless, renforcée aujourd'hui par notre accord en vue d'acquérir cette société, ce qui nous ouvre le marché mobile américain .

Dans les communications fixes, nous avons depuis longtemps investi dans les technologies triple play et nous nous réjouissons de constater la forte dynamique actuelle sur les marchés mondiaux. Dans ce domaine, notre récent succès avec SBC Communications pour le projet Lightspeed vient valider de surcroît nos choix stratégiques concernant les DSLAM IP de nouvelle génération, les routeurs de service intelligents IP et l'intégration de systèmes complexes de bout en bout. Alors que le marché fixe a décliné ou est resté stable au cours des derniers trimestres, aujourd'hui la rentabilité est de retour. Les prévisions pour les prochaines années devraient refléter une profonde transformation de l'offre de services des opérateurs et des configurations de réseau associées. Nous sommes convaincus qu'Alcatel est parfaitement positionné pour capitaliser sur cette tendance.

Dans les communications privées, notre stratégie d'intégrateur dans les marchés verticaux s'avère également payante avec de fortes commandes dans les domaines du transport et de la sécurité. Nous avons l'intention de développer de nouvelles opportunités sur ces marchés et d'étendre nos activités grâce à des technologies déjà utilisées par nos clients opérateurs. Dans les marchés de l'entreprise, la transition vers la téléphonie IP et les communications unifiées continue à monter en puissance. Nous sommes également encouragés par la tendance de nos clients opérateurs à l'externalisation de tout ou partie de leur activité, tendance qui commence à se manifester en Europe. »

Faits marquants

Analyse par segment <i>En millions d'euros</i>	3ème trimestre 2004	3ème trimestre 2003 retraité	2ème trimestre 2004 retraité
---	------------------------	------------------------------------	------------------------------------

Chiffre d'affaires			
Communications fixes	1 253	1 302	1 353
Communications mobiles	894	697	714
Communications privées	935	839	929
Autres et éliminations	-38	-85	-45
Total	3 044	2 753	2 951

Résultat opérationnel			
Communications fixes	119	64	136
Communications mobiles	103	107	72
Communications privées	68	41	35
Autres et éliminations	-19	-40	-30
Total	271	172	213

Les commentaires suivants sont établis par rapport au troisième trimestre 2003 afin de rendre compte de manière plus pertinente des évolutions de l'activité.

Communications fixes

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre, à 1 253 millions d'euros, décroît de 3,8% par rapport au troisième trimestre 2003, à 1 302 millions d'euros, ce qui correspond à une stabilisation de l'activité à taux de change euro/dollar constant. Les activités de réseaux de données et de solutions enregistrent une croissance significative. L'activité de routeurs intelligents IP, avec dix nouveaux clients sur le trimestre, comprend désormais plus de 40 clients dans différentes régions du monde. Les ventes MSWAN continuent à être fortes, sous l'effet d'un trafic accru dans l'accès, principalement en Europe. Les solutions pour réseaux fixes sont en croissance grâce aux services triple play (voix, données, vidéo), en particulier en Europe de l'ouest, en Amérique latine et en Russie. Par ailleurs, les solutions NGN continuent de monter en puissance. Au cours du trimestre, Alcatel a notamment remporté des contrats en Chine, aux termes desquels le Groupe livrera un million de lignes NGN à trois opérateurs chinois. Les ventes de réseaux optiques progressent également au cours du trimestre, grâce à la demande des opérateurs mobiles dans le domaine des réseaux métropolitains et dans celui des cross-connects. Comparées à l'année dernière, les livraisons de lignes ADSL sont en forte progression en Chine, en croissance modérée en Europe et en baisse en Amérique du Nord, ce qui conduit à une atonie du chiffre d'affaires. Alcatel a livré 4,5 millions de lignes au cours du trimestre, portant ainsi le total de lignes livrées depuis le début de l'année à 14,8. La baisse des réseaux voix continue, même si, les pays émergents en phase de déploiement montrent une certaine résistance. Au cours du trimestre, un accord a été conclu pour la cession de l'activité alimentation électrique, qui restera consolidée dans le segment communications fixes jusqu'à la date de finalisation de la cession.

Le résultat opérationnel s'élève à 119 millions d'euros à comparer à 64 millions d'euros au troisième trimestre 2003, soit pratiquement un doublement de la rentabilité opérationnelle par rapport à l'année dernière. Les réseaux optiques qui renouent avec les bénéfices pour le deuxième trimestre consécutif, ainsi que la bonne performance des réseaux de données, contribuent à la progression de la profitabilité.

Communications mobiles

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre, à 894 millions d'euros, est en progression de 28,3% par rapport au troisième trimestre 2003 à 697 millions d'euros. Grâce à un carnet de commande important au début du trimestre et à un début d'exécution de nouvelles commandes, une bonne performance est enregistrée dans toutes les activités. Dans le domaine des réseaux mobiles, la demande en 2 et 2,5 G s'accélère dans les pays émergents (Inde, Brésil, Russie, Chine) pour accroître la capacité des réseaux. L'activité 3G continue également à se développer avec des extensions de couverture en Europe de l'ouest (Autriche et Portugal) et de premiers déploiements dans les pays émergents, notamment en Libye, en Tunisie et dans les Émirats Arabes Unis. L'activité de cœur de réseau mobile monte en puissance, en particulier l'activité NGN qui progresse sur le marché américain. L'activité iGGSN (facturation du téléchargement en fonction du contenu) est en croissance de même que les applications qui progressent de manière significative au cours du trimestre, sous l'effet de l'accélération de la demande pour de nouvelles fonctionnalités telles que les solutions convergentes de paiement en temps réel et le téléchargement de vidéo (« video streaming »). Grâce à la livraison de son nouveau produit, l'activité de transmission mobile commence à se rétablir. La transaction relative à l'activité de téléphones portables a été finalisée au cours du trimestre. L'activité est désormais comptabilisée en activités cédées ou en cours de cession.

Le résultat opérationnel s'élève à 103 millions d'euros à comparer à 107 millions d'euros au troisième trimestre 2003. Les réseaux mobiles continuent à fortement contribuer à ce résultat, en maintenant une marge significative à deux chiffres.

Communications privées

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre, à 935 millions d'euros, est en croissance de 11,4% à comparer à 839 millions d'euros au troisième trimestre 2003. Les solutions d'entreprise enregistrent une bonne performance dans l'activité IP/PBX, notamment en Europe et dans une moindre mesure en Asie. Au cours du trimestre, Alcatel a fait l'acquisition d'une société américaine non cotée, eDial, leader en solutions de conférence et de travail collaboratif dédiées aux entreprises et aux opérateurs. Genesys continue à produire des résultats solides, en particulier avec de grandes entreprises aux États-Unis et en Asie Pacifique. Tirant profit d'un fort carnet de commande, l'activité de systèmes de contrôle du transport par rail est en progression substantielle sur le trimestre, notamment en Allemagne, en Espagne (grandes lignes) et au Royaume-Uni (métro). Une étape importante a été franchie en Chine au cours du trimestre : le premier tronçon d'une ligne de métro utilisant la solution de contrôle et de signalisation du transport par rail (CBTC) d'Alcatel a été mis en service. L'activité spatiale tire également parti d'un solide carnet de commandes et deux nouvelles charges utiles ont été commandées par un opérateur de satellites russe. L'activité d'intégration et de services enregistre aujourd'hui une forte demande, particulièrement dans les déploiements dans le secteur privé. L'externalisation des réseaux s'étend maintenant en Europe. Le contrat obtenu auprès d'un opérateur mobile en Belgique pour la prise en charge de ses services d'exploitation et de maintenance illustre cette tendance.

Le résultat opérationnel s'élève à 68 millions d'euros à comparer à 41 millions d'euros au troisième trimestre 2003, tous les segments étant profitables.

2. Résultats du troisième trimestre 2004 (non audités)

Compte de résultat

Les chiffres du troisième trimestre 2003 ont été retraités afin de tenir compte de la cession des activités batteries, fibre optique et téléphones portables.

- **Chiffre d'affaires net** : 3 044 millions d'euros à comparer à des ventes de 2 753 millions d'euros au troisième trimestre 2003 (en hausse de 11%)
- **Répartition géographique des ventes** :
 - Europe de l'ouest: 39%
 - Reste de l'Europe 9%
 - Amérique du Nord : 15%
 - Asie : 15%
 - Reste du Monde : 22%
- **Marge brute** : 37,7% (37,3% au troisième trimestre 2003).
- **Charges administratives et commerciales** : -494 millions d'euros (16,2% des ventes).
- **Frais de recherche et développement (R&D)** : -384 millions d'euros (12,6% des ventes).
- **Résultat opérationnel** : 271 millions d'euros

- **Résultats avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition** : 248 millions d'euros incluant :
 - Intérêts payés sur les obligations remboursables en actions : -11 millions d'euros
 - Résultat financier : -44 millions d'euros
 - Coûts de restructuration : -15 millions d'euros
 - Autres produits/(charges) nets : 47 millions d'euros.
- **Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires**:
216 millions d'euros
- **Résultat net** : 84 millions d'euros (dont une charge d'impôt de -14 millions d'euros, un résultat des sociétés mises en équivalence et des activités cédées ou en cours de cession de -18 millions d'euros , une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de -103 millions d'euros, des intérêts minoritaires de -29 millions d'euros).
- **Résultat dilué par action** : 0,06 euro par action (0,08 dollar par ADS), 0,14 euro par action avant amortissement des écarts d'acquisition (0,17 dollar par ADS) sur la base d'une moyenne de 1,36 milliard d'actions diluées.

Bilan

- **Besoin en fonds de roulement opérationnel** : 655 millions d'euros (5,4% des ventes des 12 derniers mois)
- **Disponibilités** : 5 185 millions d'euros
- **Flux de trésorerie des opérations** (variation nette de la trésorerie d'exploitation hors variation des autres créances et dettes) : -44 millions d'euros

B – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés intermédiaires Période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Alcatel, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes consolidés intermédiaires, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements, à compter du 1^{er} janvier 2004 :

- de méthode, relatifs aux nouvelles règles de consolidation des entités ad hoc, introduites par la loi de Sécurité financière du 1^{er} août 2003,
- de mode de présentation, qui s'inscrivent dans le cadre du projet de passage aux normes IFRS au 1^{er} janvier 2005.

Neuilly-sur-Seine, le 28 octobre 2004

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Antoine de Riedmatten

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Christian Chiarasini

C – COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 SEPTEMBRE 2004

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

en millions d'euros						
		Q3 2004	Q3 2003*	9 mois 2004	9 mois 2003*	2003*
	Note					
Chiffre d'affaires net	(3)	3 044	3 039	8 565	9 146	12 513
Coût des ventes	(4)	(1 895)	(1 956)	(5 263)	(6 180)	(8 415)
Marge brute	(4)	1 149	1 083	3 302	2 966	4 098
Charges administratives et commerciales		(494)	(534)	(1 542)	(1 705)	(2 173)
Frais de R&D	(4)	(384)	(389)	(1 172)	(1 217)	(1 593)
Résultat opérationnel	(3)	271	160	588	44	332
Rémunération des obligations remboursables en actions		(11)	(11)	(33)	(35)	(47)
Résultat financier (net)	(5)	(44)	(70)	(88)	(164)	(242)
Coûts de restructuration	(14)	(15)	(214)	(146)	(792)	(1 314)
Autres produits et charges	(7)	47	(10)	322	107	120
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition et impôt		248	(145)	643	(840)	(1 151)
Impôt sur les bénéfices	(8)	(14)	(24)	30	(74)	(82)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession	(6)	(18)	(6)	(76)	(142)	(113)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours		216	(175)	597	(1 056)	(1 346)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(10)	(103)	(104)	(309)	(314)	(407)
Amortissements exceptionnels des écarts d'acquisition	(10)	-	-	-	(58)	(171)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions		-	-	(1)	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires		(29)	(5)	(46)	8	(20)
Résultat net		84	(284)	241	(1 420)	(1 944)
Résultat net par action **						
Résultat net par action (en euros)	(9)	0,06	(0,21)	0,18	(1,07)	(1,46)
Résultat net par action dilué (en euros)	(9)	0,06	(0,21)	0,18	(1,07)	(1,46)

* Les chiffres indiqués dans ces colonnes sont les chiffres publiés en 2003. Afin d'assurer la comparabilité des données, des comptes de résultat du troisième trimestre 2003, des neuf premiers mois 2003 et de l'année 2003, retraités des cessions de l'activité composants optiques, du groupe Saft, de l'activité fibres optiques et de l'activité téléphones mobiles sont présentés en note 2.

** Les résultats nets par action du troisième trimestre et des neuf premiers mois 2003 ont été retraités pour tenir compte des modifications apportées à la norme IAS 33 en décembre 2003 (cf. note 9).

BILANS CONSOLIDÉS

en millions d'euros				
ACTIF	Note	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets	(10)	3 589	4 175	3 839
Autres immobilisations incorporelles, nettes		341	287	284
Immobilisations incorporelles, nettes		3 930	4 462	4 123
Immobilisations corporelles		5 247	7 415	6 317
Amortissements		(3 981)	(5 609)	(4 817)
Immobilisations corporelles, nettes		1 266	1 806	1 500
Titres des sociétés mises en équivalence et actifs et passifs nets des activités en cours de cession	(6)	484	310	391
Autres immobilisations financières, nettes		600	691	822
Immobilisations financières, nettes		1 084	1 001	1 213
ACTIF IMMOBILISE		6 280	7 269	6 836
Stocks et en-cours	(11)	1 907	1 959	1 432
Clients et comptes rattachés	(11)	3 235	3 521	3 364
Autres créances		3 118	3 447	3 231
Créances		6 353	6 968	6 595
Valeurs mobilières de placements, nettes*		1 989	2 016	1 635
Disponibilités, nettes		3 196	4 435	4 634
Trésorerie totale		5 185	6 451	6 269
ACTIF CIRCULANT		13 445	15 378	14 296
Total		19 725	22 647	21 132

* La trésorerie totale au 30 septembre 2004 comprend au sein des valeurs mobilières de placement, des titres cotés pour un montant net de 48 millions d'euros (44 millions d'euros au 31 décembre 2003 et au 30 septembre 2003). Hors titres cotés, elle représente un montant de 5 137 millions d'euros (6 225 millions d'euros au 31 décembre 2003 et 6 407 million d'euros au 30 septembre 2003) qui correspondent au montant de la trésorerie à la clôture tel qu'indiqué dans le tableau de flux de trésorerie consolidés.

en millions d'euros				
PASSIF	Note	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Après Répartition				
Capital (Nominal 2 euros : 1 286 900 857 actions ordinaires émises au 30/09/04 ; 1 284 319 745 actions ordinaires émises au 30/09/2003 et 1 284 410 224 actions ordinaires émises au 31/12/2003).		2 574	2 568	2 569
Primes		7 578	9 595	7 562
Réserves		(4 869)	(5 029)	(4 855)
Différence de conversion		(505)	(363)	(518)
Résultat net		241	(1 420)	-
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 636)	(1 734)	(1 728)
Capitaux propres	(12)	3 383	3 617	3 030
Intérêts minoritaires		402	334	363
AUTRES FONDS PROPRES				
Obligations remboursables en actions	(13)	645	645	645
Pensions et indemnités de départ à la retraite		976	1 029	1 010
Autres provisions pour risques et charges	(14)	2 397	3 057	3 049
Provisions pour risques et charges		3 373	4 086	4 059
Emprunts obligataires convertibles	(15)	1 022	1 022	1 022
Emprunts obligataires	(15)	3 211	4 229	3 782
Autres dettes financières		433	659	489
Dettes financières		4 666	5 910	5 293
Avances et acomptes reçus	(11)	1 224	1 160	1 181
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	3 385	3 581	3 617
Dettes liées à l'activité bancaire		172	228	224
Autres dettes		2 475	3 086	2 720
Autres dettes		7 256	8 055	7 742
Total		19 725	22 647	21 132

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions d'euros

	1 ^{ER} sem. 2004**	Q3 2004	9 mois 2004	9 mois 2003	2003***
Variation de la trésorerie d'exploitation					
Résultat net	157	84	241	(1 420)	(1 944)
Intérêts minoritaires	17	29	46	(8)	20
Ajustements permettant de passer du résultat à la variation de la trésorerie nette d'exploitation:					
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	227	103	330	471	605
- Amortissements des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	206	103	309	372	577
- Provisions pour pensions et retraites, nettes	1	(10)	(9)	14	(7)
- Autres provisions pour risques et charges, nettes	(387)	(195)	(582)	(20)	54
- (Plus) moins values nettes sur cessions d'actifs	(283)	(29)	(312)	(167)	(104)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession (nette des dividendes reçus)	79	19	98	154	126
Capacité d'autofinancement	17	104	121	(604)	(673)
Variation nette des actifs et passifs circulants:					
- Diminution (augmentation) des stocks	(503)	(1)	(504)	231	478
- Diminution (augmentation) des clients	332	(169)	163	1 191	1 264
- Diminution (augmentation) des avances versées	(3)	(18)	(21)	25	33
- Augmentation (diminution) des fournisseurs	(83)	82	(1)	(538)	(404)
- Augmentation (diminution) des avances reçues	(37)	(43)	(80)	(183)	(206)
- Augmentation (diminution) des autres créances et dettes	(104)	(67)	(171)	(125)	(48)
Variation nette de la trésorerie d'exploitation (a)	(381)	(112)	(493)	(3)	444
Variation de la trésorerie d'investissement					
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	75	75	150	388	457
Investissements corporels et incorporels	(157)	(99)	(256)	(178)	(253)
Diminution (augmentation) des prêts accordés (b)	235	212	447	205	207
Coût d'acquisition des titres consolidés, net de la trésorerie acquise, et coût d'acquisition des titres non consolidés	(131)	(67)	(198)	(87)	(107)
Cessions de titres consolidés, nettes de la trésorerie cédée et cessions de titres non consolidés	417	(91)	326	128	195
Activités en cours de cession*	(208)	(19)	(227)	(62)	(56)
Variation nette de la trésorerie d'investissement	231	11	242	394	443
Variation nette de la trésorerie après investissement	(150)	(101)	(251)	391	887
Variation de la trésorerie de financement					
Augmentation (diminution) des dettes financières à court terme	(1 210)	(76)	(1 285)	(998)	(1 580)
Emission de nouvelles dettes financières à long terme	462		462	-	-
Emission d'obligations remboursables ou convertible en actions (ORANE et OCEANE)	-	-	-	1 022	1 022
Augmentations de capital en espèces	4	1	5	-	1
Dividendes payés	(8)	(1)	(9)	(6)	(7)
Variation nette de la trésorerie de financement	(752)	(76)	(827)	18	(564)
Effet net des variations des taux de conversion	19	(5)	13	(67)	(136)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(883)	(182)	(1 065)	342	187
Trésorerie au début de l'exercice y compris activités cédées	6 225	5 330	6 225	6 065	6 065
Trésorerie au début de l'exercice hors activités cédées	6 202	5 319	6 202	6 065	6 038
Trésorerie en fin de période hors titres cotés	5 319	5 137	5 137	6 407	6 225

Flux de trésorerie opérationnel (a) + (b) = variation nette de la trésorerie d'exploitation + diminution (augmentation) des prêts accordés

(146) 100 (46) 202 651

* Le tableau de flux de trésorerie est présenté de manière à isoler les flux de trésorerie relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (cf. note 6).

** Le tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2004 a été retraité afin de tenir compte des cessions des activités fibres optiques et téléphones mobiles

*** Les impôts sur les sociétés payés en 2003 se sont élevés à € 14 millions et les frais financiers bruts à € 981 millions

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros										
Note	Nombre d'actions en circulation catégorie A	Nombre d'actions en circulation catégorie O	Capital	Primes	Réserves	Titres échangeab les Alcatel Networks Corp.	Diffé- rence de conver- sion	Résultat net	Actions détenues par des sociétés consolidées	Capitaux propres
31.12.2002 après répartition	1 176 477 274	25 503 345	2 529	21 602	(17 357)	250	(283)	-	(1 734)	5 007
Transformation des actions O en actions ordinaires	26 000 000	(26 000 000)								
Acquisition d'Imagic TV	3 531 332		7	19						26
Remboursement des ORANE	1 828									0
Acquisition de TiMetra	15 534 934		31	94	(141)					(16)
Autres augmentations de capital	148 632	485 000	2	4						6
Titres échangeables Alcatel Networks Corporation					44	(44)				-
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	144 005	11 655			(1)				6	5
Retraitement de l'acquisition de Kymata					68					68
Autres variations					113					113
Variation de la différence de conversion							(235)			(235)
Résultat net								(1 944)		(1 944)
Affectation proposée				(14 157)	12 213			1 944		-
31.12.2003 après répartition	1 221 838 005	-	2 569	7 562	(5 061)	206	(518)	-	(1 728)	3 030
Autres augmentations de capital	2 490 633		5	16						21
Titres échangeables Alcatel Networks Corporation					2	(2)				-
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	1 615 564				(71)				92	21
Autres variations					57					57
Variation de la différence de conversion							13			13
Résultat net								241		241
30.09.2004 avant répartition	1 225 944 202	-	2 574	7 578	(5 073)	204	(505)	241	(1 636)	3 383

NOTES ANNEXES

Note 1

Principes comptables

Les comptes consolidés des 9 premiers mois d'Alcatel et de ses filiales (le Groupe) sont établis en conformité avec la recommandation du CNC de mars 1999 sur les comptes intermédiaires et suivent les règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels. Depuis le 1^{er} janvier 2002, Alcatel applique le règlement n°00.06 sur les passifs adopté par le Comité de la Réglementation Comptable.

Dans le cadre du projet de passage aux normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005, il a été décidé de revoir le mode de présentation de certains éléments du compte de résultat. Il s'agit notamment de la présentation des dotations aux amortissements récurrentes des écarts d'acquisition (dotations qui ne seront plus comptabilisées selon IFRS 3) présentées séparément des amortissements exceptionnels constatés suite à des tests de dépréciation et de la présentation des frais de recherche et développement (cf. note 4). Il a également été décidé de renoncer à l'utilisation de la méthode dérogatoire article 215 pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 (cf. note 10). Les impacts de présentation dus au passage aux IFRS pris en compte dans les états financiers du troisième trimestre 2004 ne sont pas exhaustifs. D'autres impacts, en cours d'analyse, seront également induits par le nouveau référentiel.

Il convient d'apporter les précisions suivantes :

a) Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et résultats opérationnels intermédiaires sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le dernier trimestre de l'année civile et plus particulièrement du mois de décembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément à la recommandation du CNC de mars 1999, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

b) Impôt sur les bénéfices

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés au cours des années ultérieures.

Note 2

Evolution du périmètre de consolidation

Les principales modifications intervenues au cours des 9 premiers mois de 2004 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- Le 14 janvier 2004, Alcatel, suite à son annonce d'octobre 2003, a finalisé la vente de la SAFT, filiale du Groupe spécialisée dans les batteries, à Doughty Hanson pour la somme de 390 millions d'euros. Les activités batteries ont été comptabilisées dans les activités en cours de cession du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003. Le résultat de cession s'élève à 251 millions d'euros et a été comptabilisé sur le premier trimestre 2004 en autres produits et charges (cf. note 7).
- Le 26 avril 2004, Alcatel et TCL Communication Technology Holdings Limited ont annoncé la signature d'un protocole d'accord pour la création d'une société commune de téléphones mobiles. La signature des accords définitifs est intervenue le 31 août 2004. La société commune est détenue à 55 % par TCL et 45 % par Alcatel et est consolidée par mise en équivalence dans les comptes Alcatel à compter du 1^{er} septembre 2004. L'activité téléphones mobiles d'Alcatel est traitée en activité cédée à compter du 1^{er} janvier 2004 dans les comptes des neuf premiers mois 2004 (cf. note 6). Le résultat de cession a été comptabilisé en autres produits et charges (cf. note 7).

- le 17 mai 2004, Alcatel a annoncé avoir signé avec Draka Holding N.V. (« Draka ») les documents définitifs concernant leur intention de regrouper leurs activités mondiales de fibre optique et câbles de communication. Les accords définitifs, signés le 2 juillet 2004, ont conduit à la création d'une société leader mondial de la fibre optique et des câbles de communication, détenue à 50,1% par Draka et 49,9% par Alcatel. Le nom de la nouvelle société est Draka Comteq B.V. Elle est consolidée par mise en équivalence au sein du Groupe Alcatel à compter du 1^{er} juillet 2004. L'activité fibre optique d'Alcatel est traitée en activité cédée à compter du 1^{er} janvier 2004 dans les comptes des 9 premiers mois 2004 (cf. note 6). La détermination du prix de cession des activités fibres optiques à la société commune étant en cours à la date d'arrêt des comptes au 30 septembre 2004, aucun résultat de cession n'a été comptabilisé à cette date et les actifs nets apportés ont été comptabilisés pour leur valeur nette comptable au sein des titres mis en équivalence. Les éléments dont Alcatel dispose à ce jour confirment qu'aucune provision pour dépréciation de ces actifs n'est à comptabiliser.
- Le 18 Juin, 2004, Alcatel et Finmeccanica ont annoncé avoir signé un protocole d'accord afin de regrouper leurs activités spatiales. Deux sociétés seront créées, dans lesquelles chaque partenaire apportera ses activités industrielles et de services.

La première société, Alcatel Alenia Space, dont Alcatel détiendra environ 67% et Finmeccanica environ 33%, regroupera les activités industrielles d'Alcatel Space et d'Alenia Spazio. Cette société assurera la conception et la réalisation des systèmes spatiaux, satellites, charges utiles, instruments, équipements, et systèmes sols associés. L'équipe dirigeante de cette société sera basée en France. La société comprendra 5 divisions (Télécommunications, Sciences et Observation optique, Radar et Systèmes d'observation, Navigation, Infrastructure orbitale et Transport spatial). Avec un chiffre d'affaires estimé à 1,8 milliard d'euros en 2004 et près de 7.200 salariés, cette société sera leader sur le marché des satellites en Europe.

La deuxième société, dont Finmeccanica détiendra environ 67% et Alcatel environ 33%, regroupera Telespazio (groupe Finmeccanica) et les activités d'opérations et de services d'Alcatel Space. Cette société assurera les opérations et services pour les systèmes spatiaux, notamment leur contrôle et leur exploitation et les services à valeur ajoutée pour les réseaux, le multimedia et l'observation de la terre. L'équipe dirigeante sera basée en Italie. Avec un chiffre d'affaires estimé à 350 millions d'euros en 2004 et près de 1.400 salariés, cette société deviendra l'un des acteurs majeurs sur le marché des services spatiaux.

La création de ces deux nouvelles sociétés devrait être finalisée d'ici le début de l'année prochaine, après la signature des accords définitifs et l'approbation des actionnaires et des autorités de régulation.

- Le 17 septembre 2004, Alcatel a annoncé l'acquisition d'une société américaine non cotée eDial Inc., leader en solutions de conférence et de travail collaboratif dédiées aux entreprises et aux opérateurs. Le montant de l'acquisition s'élève à 22 millions d'euros (basé sur la valeur de marché à cette date des ADS Alcatel, American Depositary Shares) payés en actions Alcatel et en espèces.
- le 17 septembre 2004, Alcatel a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de Spatial Wireless, une société non cotée basée aux États-Unis, leader dans les solutions logicielles de commutation mobile distribuées, pour un nombre d'ADS à déterminer lors de la signature des accords définitifs, représentant une valeur d'environ 205 millions d'euros. L'acquisition devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre 2004, sous réserve de la signature des accords définitifs, de l'approbation des actionnaires et d'autres conditions réglementaires.
- Le 17 septembre 2004, Alcatel a signé avec le fonds d'investissement Ripplewood un projet de cession complète de ses activités d'alimentation électrique. La finalisation de cette cession, soumise à l'accord des autorités réglementaires compétentes, devrait intervenir au cours du quatrième trimestre 2004.

Les principales modifications intervenues au cours de l'année 2003 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- En février 2003, Alcatel a exercé vis-à-vis de Thomson son option de vente portant sur sa participation de 50% dans leur joint-venture commune Atlinks. Cette option de vente était prévue dans l'accord initial conclu en 1999 avec Thomson. Alcatel a reçu 68 millions d'euros. Atlinks était consolidée par mise en équivalence et cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe Alcatel.

- Fin avril 2003, Alcatel a finalisé l'acquisition d'Imagic TV Inc, société canadienne développant des logiciels permettant aux fournisseurs de services de créer, de livrer et de gérer des services de télévision numérique et multimédia sur des réseaux large bande. Alcatel détenait déjà 16% du capital de cette société. Les 84% restants ont été échangés contre 3,5 millions d'ADS Alcatel, soit un prix d'acquisition de 26 millions d'euros. Cette société est consolidée à compter du 1^{er} mai 2003. Cette acquisition n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe Alcatel.
- En mai 2003, Alcatel a annoncé la conclusion d'un accord avec Avanex pour la cession de ses activités de composants optiques. Cet accord a été finalisé le 31 juillet 2003. Dans le cadre de cet accord, Avanex a également acquis certains actifs des activités de photonique de Corning. Alcatel a reçu, en rémunération de son apport d'actifs, 28% du capital du nouvel ensemble qui est consolidé par mise en équivalence. Le résultat de l'activité composants optiques ainsi que son bilan ont été traités en activité cédée ou en cours de cession.
- En juin 2003, Alcatel a signé une transaction qui met fin à son partenariat et qui clôt le litige qui l'opposait à Loral et sa filiale, Space Systems Loral Inc. Au terme de cet accord, Alcatel a racheté les parts détenues par Loral dans la société Europe*Star, permettant ainsi de porter sa participation à 95%. Cette société précédemment consolidée par intégration proportionnelle à 51% est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2003. Ce changement de méthode de consolidation a eu pour conséquence une augmentation de la dette financière de 111 millions d'euros. Aucun autre impact significatif sur les comptes consolidés n'est à signaler. Le 15 juillet 2003, Loral s'est placé sous le régime de protection du "Chapter 11" aux Etats-Unis. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer à ce jour les conséquences de cet événement, Alcatel estime que son impact ne devrait pas avoir d'effet significatif sur sa situation financière consolidée.
- En juillet 2003, Alcatel a finalisé l'acquisition de TiMetra Inc, société californienne spécialisée dans le routage de service IP/MPLS en périphérie de réseau. L'intégralité des actions TiMetra Inc a été échangée contre 18 millions d'ADS Alcatel, soit un prix d'acquisition de 145 millions d'euros. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} août 2003.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes, des comptes de résultats retraités n'ayant pas fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes ont été établis pour tenir compte des évolutions de périmètre et abandon d'activités suivantes :

- cession des activités de composants optiques annoncée en mai 2003 et finalisée en juillet 2003 ;
- cession de la SAFT annoncée en octobre 2003 et finalisée en janvier 2004 ;
- cession de l'activité fibres optiques annoncée en mai 2004 et finalisée en juillet 2004 ;
- cession de l'activité téléphones mobiles annoncée en avril 2004 et finalisée en août 2004.

Le troisième trimestre 2003, l'année 2003 ainsi que les 9 premiers mois 2003 ont été retraités pour présenter les résultats des activités sus-mentionnées en résultat des activités en cours de cession :

en millions d'euros

	Q3 2004	Q3 2003 retraité (non revu)	9 mois 2004	9 mois 2003 retraité (non revu)	2003 retraité (non revu)
Chiffre d'affaires net	3 044	2 753	8 565	8 272	11 760
Coût des ventes	(1 895)	(1 727)	(5 263)	(5 447)	(7 719)
Marge brute	1 149	1 026	3 302	2 825	(4 041)
Charges administratives et commerciales	(494)	(489)	(1 542)	(1 568)	(2 066)
Frais de R&D	(384)	(365)	(1 172)	(1 143)	(1 523)
Résultat opérationnel	271	172	588	114	452
Rémunération des obligations remboursables en actions	(11)	(11)	(33)	(35)	(47)
Résultat financier (net)	(44)	(73)	(88)	(172)	(253)
Coûts de restructuration	(15)	(189)	(146)	(747)	(1 275)
Autres produits et charges	47	(11)	322	239	245
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition et impôt	248	(112)	643	(601)	(878)
Impôt sur les bénéfices	(14)	(20)	30	(62)	(81)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession	(18)	(47)	(76)	(408)	(398)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	216	(179)	597	(1 071)	(1 357)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(103)	(100)	(309)	(310)	(407)
Amortissements exceptionnels des écarts d'acquisition	-	-	-	(47)	(160)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	(1)	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	(29)	(5)	(46)	8	(20)
Résultat net	84	(284)	241	(1 420)	(1 944)
Résultat net par action					
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	<i>0,06</i>	<i>(0,21)</i>	<i>0,18</i>	<i>(1,07)</i>	<i>(1,46)</i>
<i>Résultat net par action dilué (en euros)</i>	<i>0,06</i>	<i>(0,21)</i>	<i>0,18</i>	<i>(1,07)</i>	<i>(1,46)</i>

Note 3

Informations par segment d'activité et par zone géographique

a) Informations par segment d'activité

Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité suivants ; ils tiennent compte de la nouvelle organisation mise en place début 2003, suivant trois segments répondant à trois marchés principaux. Précédemment l'organisation d'Alcatel était déclinée selon un axe technologique.

Les deux premiers segments, Communications Fixes et Communications Mobiles, s'adressent aux marchés des opérateurs télécoms et comprennent :

- des divisions d'équipement d'infrastructure responsables des équipements de réseaux et des services de réseaux avant et après vente. Les divisions sont fortement axées vers la promotion de solutions réseaux, dans le cadre des marchés adressés par le segment,
- une division centrée sur les solutions appliquées, qui comprend les logiciels applicatifs et qui interagit avec les divisions d'équipement.

Le troisième segment, Communications Privées, remplit une double fonction :

- il est responsable de tous les marchés autres que ceux des opérateurs télécoms et est organisé en segments de marché verticaux recouvrant les équipements, les solutions de réseaux et les solutions appliquées,
- il assure les services de réseaux pour l'ensemble du portefeuille des clients d'Alcatel.

Le segment Autres inclut des activités périphériques aux métiers du Groupe, telles l'activité "achats", l'activité de réassurance et l'activité bancaire ainsi que les holdings regroupant notamment les frais de siège. Aucune de ces activités ne répond à des critères de taille suffisants pour être présentée comme un segment indépendant.

Les données par segment suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

1) Chiffre d'affaires

en millions d'euros

	Q3 2004	Q3 2003 retraité (non revu)	9 mois 2004	9 mois 2003 retraité (non revu)	2003 retraité (non revu)
Communications fixes	1 253	1 302	3 739	3 942	5 554
Communications mobiles	894	697	2 225	2 083	2 929
Communications privées	935	839	2 729	2 524	3 627
Autres	-	4	-	11	16
Eliminations	(38)	(89)	(128)	(288)	(366)
Total	3 044	2 753	8 565	8 272	11 760

2) Résultat opérationnel

en millions d'euros

	Q3 2004*	Q3 2003* retraité (non revu)	9 mois 2004 *	9 mois 2003 retraité* (non revu)	2003* retraité (non revu)
Communications fixes	119	64	283	11	158
Communications mobiles	103	107	263	191	315
Communications privées	68	41	138	28	123
Autres	(19)	(40)	(96)	(116)	(144)
Total	271	172	588	114	452

* Sur les périodes présentées, étant donné leur caractère inhabituel par leur montant, des dépréciations de créances, de stocks et d'autres actifs et des coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activités, ont été classés en autres produits et charges (cf. note 7).

b) Informations par zone géographique

Les tableaux ci-dessous présentent les informations par zone géographique.

Montants en millions d'euros et nombre de salariés

	France	Allemagne	Autre Europe de l'Ouest	Reste de l'Europe	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Consolidé
9 mois 2004								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	2 929	898	1 573	157	1 045	1 390	573	8 565
- par marché géographique	1 082	591	1 893	624	1 353	1 377	1 645	8 565
9 mois 2003 retraité (non revu)								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	2 805	756	1 530	187	1 026	1 417	551	8 272
- par marché géographique	984	547	1 865	598	1 458	1 327	1 493	8 272
2003 retraité (non revu)								
Chiffre d'affaires net								
- par zone d'implantation	4 001	1 071	2 180	266	1 503	1 982	757	11 760
- par marché géographique	1 464	793	2 669	861	2 092	1 846	2 035	11 760
Résultat opérationnel	(4)	27	118	43	154	89	25	452
Immobilisations corporelles, nettes	397	185	392	28	94	227	54	1 377
Total Actif	11 893	1 044	2 741	195	1 957	2 417	534	20 781
Effectifs inscrits	17 627	7 083	11 118	1 686	8 284	8 944	3 325	58 067

Note 4

Frais de recherche et de développement

en millions d'euros

	9 premiers mois 2004	9 premiers mois 2003 publié	9 premiers mois 2003 retraité*	2003
Frais de recherche	59	167	148	218
Frais de développement	1 074	1 050	995	1 375
Etudes financées	39	-	-	-
Frais de R&D	1 172	1 217	1 143	1 593
Etudes financées	-	38	38	59
Frais de développement spécifiques clients	179	202	202	278
Frais de développement capitalisés	23	5	5	10
Effort de R&D	1 374	1 462	1 388	1 940
exprimé en % des ventes	16,0%	16,0%	16,8%	15,5%

* Il s'agit des données retraitées non revues par les auditeurs tenant compte des variations de périmètre détaillées en note 2.

Les frais de développement spécifiques clients sont des dépenses effectuées dans le cadre de contrats et comptabilisées en coût des ventes. Certains frais de développement de logiciels sont capitalisés. L'effet net de cette capitalisation (immobilisations de certaines dépenses de la période et amortissement des coûts relatifs aux capitalisations effectuées dans le passé) est une minoration des charges de R&D.

Dans le cadre du projet de passage aux normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005, il a été décidé de revoir le mode de présentation des frais de recherche et développement afin de mieux pouvoir répondre aux règles édictées notamment par IAS 18 (produits des activités ordinaires) et IAS 20 (subventions).

Lors des exercices précédents les subventions reçues au titre de la recherche et développement ainsi que les revenus de licences étaient présentés en déduction des frais de recherche et développement et les dépenses effectuées dans le cadre d'études financées ou de marchés d'études étaient systématiquement comptabilisées dans le coût des ventes.

Ainsi, à compter de l'exercice 2004 les frais de recherche et développement sont comptabilisés pour leurs montants bruts et intègrent les études financées par des institutionnels ou effectuées dans le cadre de marchés d'étude.

Ce changement de modalité de présentation de l'effort de recherche et développement a pour objectif d'améliorer l'information donnée, de préparer le passage aux normes IFRS et de mieux se conformer aux pratiques comptables des principaux concurrents.

A titre d'information, l'impact qu'un tel mode de présentation aurait eu sur l'exercice 2003, le premier semestre 2003, le troisième trimestre 2003 ainsi que sur les 9 premiers mois 2003 est donné ci après:

en millions d'euros

	1 ^{er} semestre 2003 retraité	Nouvelle présentation		
		Q3 2003 retraité	9 premiers mois 2003 retraité	31/12/2003 retraité
Chiffre d'affaires net	5 554	2 777	8 331	11 845
<i>dont revenus relatifs à de la R&D</i>	35	25	59	85
Coût des ventes	(3 696)	(1 713)	(5 409)	(7 660)
Marge brute	1 858	1 064	2 922	4 185
Charges administratives et commerciales	(1 079)	(489)	(1 568)	(2 066)
Frais de R&D	(837)	(403)	(1 240)	(1 667)
Résultat opérationnel	(58)	172	114	452

en millions d'euros

Ancienne présentation				
	1 ^{er} semestre 2003 retraité	Q3 2003 retraité	9 premiers mois 2003 retraité	31/12/2003 retraité
Chiffre d'affaires net	5 519	2 753	8 272	11 760
<i>dont revenus relatifs à de la R&D</i>	-	-	-	-
Coût des ventes	(3 720)	(1 727)	(5 447)	(7 719)
Marge brute	1 799	1 026	2 825	4 041
Charges administratives et commerciales	(1 079)	(489)	(1 568)	(2 066)
Frais de R&D	(778)	(365)	(1 143)	(1 523)
Résultat opérationnel	(58)	172	114	452

Note 5

Résultat financier (net)

en millions d'euros

	Q3 2004	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
Intérêts financiers nets	(28)	(74)	(66)	(102)
Dividendes	(1)	4	4	4
Provisions *	1	43	(49)	(39)
Résultats de change (nets)	(6)	(1)	(4)	(21)
Composante financière des charges de retraite	(15)	(45)	(53)	(70)
Autres charges et produits financiers (nets)	5	(15)	4	(14)
Résultat financier (net)	(44)	(88)	(164)	(242)

* correspondant principalement pour les 9 premiers mois 2004 à l'évolution des provisions sur crédits clients

Note 6

Résultats des sociétés mises en équivalence et des activités cédées ou en cours de cession

en millions d'euros

Compte de résultat	Q3 2004	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
Quote-part dans les sociétés mises en équivalence	(5)	(4)	(4)	(12)
Résultat des activités en cours de cession ou cédées*	(13)	(72)	(138)	(101)
Total	(18)	(76)	(142)	(113)

* Les activités en cours de cession ou cédées en 2003 et 2004 sont décrites en note 2.

en millions d'euros

Bilan	30/09/2004	30/09/2003	31/12/2003
Titres des sociétés mises en équivalence	484	310	285
Actifs et passifs nets des activités en cours de cession*	-	-	106
Total	484	310	391

* L'activité en cours de cession à fin décembre 2003 est l'activité SAFT (cf. note 2).

Le compte de résultat contributif des activités en cours de cession ou cédées sur les 9 premiers mois 2004 et 2003 se décompose de la façon suivante :

en millions d'euros

	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
Chiffre d'affaires*	413	8	545
Coût des ventes*	(375)	(36)	(412)
Marge brute	38	(28)	133
Charges administratives et commerciales	(59)	(19)	(83)
Frais de recherche et développement	(48)	-	(34)
Résultat opérationnel	(69)	(47)	16
Résultat net	(72)	(138)	(101)

* le chiffre d'affaire et le coût des ventes indiqués sont les soldes contributifs aux comptes consolidés du Groupe, soit après élimination des transactions internes au Groupe.

La variation de trésorerie des activités cédées sur les 9 premiers mois 2004 et 2003 et l'exercice 2003 se décompose de la façon suivante :

	en millions d'euros		
	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
Résultat net	(72)	(138)	(101)
Capacité d'autofinancement	(120)	(70)	(3)
Variation de la trésorerie d'exploitation	(235)	(52)	(5)
Variation nette de la trésorerie d'investissement	1	(8)	(51)
Variation nette de la trésorerie de financement	219	61*	60*
Effet de la variation des taux de change	-	-	(5)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie totale	(15)	1	(1)

* Le financement des activités composants optiques, du groupe Saft et de l'activité fibres optiques était assuré par la Trésorerie centrale du Groupe Alcatel jusqu'à la date de cession.

Les activités cédées des neuf premiers mois 2003 sont les activités composants optiques (Optronics France et Optronics UK ex Kymata) ayant fait l'objet d'un accord de cession à Avanex en mai 2003 (cf. note 2).

Les activités cédées ou en cours de cession au 31 décembre 2003 sont les activités composants optiques (Optronics France et Optronics UK ex Kymata) et le Groupe Saft.

Les activités cédées au 30 septembre 2004 sont l'activité fibres optiques et l'activité téléphones mobiles (cf. note 2).

Note 7

Autres produits et charges

	en millions d'euros			
	Q3 2004	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles	60	75	212	199
Résultat sur cessions de titres	(30)	237	(45)	(95)
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés*	30	312	167	104
Dépréciation de créances clients et stocks**	10	23	(5)	90
Dépréciation d'autres actifs***	-	(2)	(148)	(151)
Coûts liés à l'arrêt ou la cession d'activités	-	-	5	5
Autres	7	(11)	88	72
Autres produits et charges	17	10	(60)	16
Total	47	322	107	120

* dont :

- cession titres Saft	-	251	-	-
- cession d'ensembles immobiliers	54	54	209	215
- cession de l'activité composants optiques	-	-	(76)	(76)
- divers	(24)	7	34	(35)

** dont :

- relatifs au segment communications fixes	10	23	(20)	74
- relatifs au segment communications mobiles	-	-	-	-
- relatifs au segment communications privées	-	-	15	16

*** dont :

- dépréciation d'immobilisations corporelles dans le segment communications fixes	-	(2)	(123)	(126)
---	---	-----	-------	-------

Note 8

Impôts sur les bénéfices

	en millions d'euros			
	Q3 2004	9 mois 2004	9 mois 2003	2003
(Charge) produit d'impôts exigibles	(4)	64	(35)	(62)
(Charge) produit nette d'impôts différés	(10)	(34)	(39)	(20)
Impôt sur les bénéfices des sociétés intégrées	(14)	30	(74)	(82)

Du fait des perspectives négative de résultat en 2002 et des réglementations fiscales locales, le Groupe a étendu à partir du deuxième trimestre 2002 le champs des pays dans lesquels les impôts différés actifs ne sont plus constatés. Les perspectives de résultat étant désormais plus favorables, des impôts différés actifs ont été constatés en Belgique en 2004 pour un montant de 44 millions d'euros, plus que compensés par l'évolution des provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés d'autres pays. Le produit d'impôt exigible comptabilisé en 2004 correspond pour l'essentiel aux évolutions favorables de contentieux fiscaux.

Note 9

Résultats par action

Le calcul des résultats nets par action est conforme aux règles édictées par l'IAS 33 (version révisée de décembre 2003).

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées. Concernant l'acquisition de Newbridge, l'émission totale de titres Alcatel est prise en considération pour le calcul du résultat net par action (y compris les titres échangeables contre des ADS Alcatel dans un délai de cinq ans).

Conformément à IAS 33 révisée (§23) il a été tenu compte du nombre moyen pondéré d'actions à émettre au titre des Obligations Remboursables en Actions (ORA) dans le dénominateur du calcul du résultat net par action pour l'exercice 2003, les 9 premiers mois 2004 et le troisième trimestre 2004.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif. Ils ne prennent pas en compte les équivalents actions sans effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles et échangeables.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury Stock Method") selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Les effets dilutifs des obligations convertibles et échangeables en actions sont calculés en supposant qu'il y aura conversion ou échange systématique des obligations contre des actions (« if converted method »).

Suite à l'Assemblée Générale du 17 avril 2003, les actions de catégorie O ont été transformées en actions ordinaires sur la base d'une pour une. En conséquence, les résultats par action présentés ci-après sont retraités des actions O en considérant ces dernières comme des actions ordinaires sur l'ensemble des périodes concernées.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les cinq périodes présentées :

Q3 2004	Actions ordinaires		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	84	1 344 844 579	0,06 €
Options	-	11 516 978	-
Obligations convertibles et échangeables en actions	-	-	-
Résultat net par action dilué	84	1 356 361 557	0,06 €

Actions ordinaires :

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 61 944 863 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 30 septembre 2004 s'élève à 124 307 243 actions. Seuls 11 516 978 équivalents actions ont été prises en compte dans le résultat dilué par action, le solde ayant un effet relutif. Par ailleurs, il n'a pas été tenu compte, dans le calcul du résultat net dilué par action, des obligations émises le 12 juin 2003 et convertibles ou échangeables en 63 192 027 actions nouvelles ou existantes (OCEANE) du fait de leur effet relutif.

Q3 2003	Actions ordinaires		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(284)	1 338 841 115	(0,21) €
Options	-	-	-
Obligations convertibles et échangeables en actions	-	-	-
Résultat net par action dilué	(284)	1 338 841 115	(0,21) €

Actions ordinaires :

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 63 373 887 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 30 septembre 2003 s'élève à 121 816 827 actions. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relutif.

9 mois 2004	Actions ordinaires		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	241	1 344 034 628	0,18 €
Options	-	14 042 200	-
Obligations convertibles et échangeables en actions	-	-	-
Résultat net par action dilué	241	1 358 076 828	0,18 €

Actions ordinaires :

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 62 309 812 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 30 septembre 2004 s'élève à 124 307 243 actions. Seuls 14 042 200 équivalents actions ont été prises en compte dans le résultat dilué par action, le solde ayant un effet relutif. Par ailleurs, il n'a pas été tenu compte, dans le calcul du résultat net dilué par action, des obligations émises le 12 juin 2003 et convertibles ou échangeables en 63 192 027 actions nouvelles ou existantes (OCEANE) du fait de leur effet relutif.

9 mois 2003	Actions ordinaires		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(1 420)	1 328 994 246	(1,07) €
Options	-	-	-
Obligations convertibles et échangeables en actions	-	-	-
Résultat net par action dilué	(1 420)	1 328 994 246	(1,07) €

Actions ordinaires :

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 63 055 492 et zéro.

2003	Actions ordinaires		
	Résultat net (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net par action	(1 944)	1 332 364 920	(1,46) €
Options	-	-	-
Obligations convertibles et échangeables en actions	-	-	-
Résultat net par action dilué	(1 944)	1 332 364 920	(1,46) €

Actions ordinaires :

Les actions et équivalents actions détenus par des sociétés consolidées s'élevaient respectivement à 62 988 536 et zéro.

Actions potentielles :

Le nombre d'options de souscription non exercées au 31 décembre 2003 s'élève à 119 425 586 actions. Il n'a pas été tenu compte de ces actions potentielles dans le calcul du résultat net dilué par action du fait de leur effet relatif.

Par ailleurs, il n'a pas été tenu compte, dans le calcul du résultat net dilué par action, des obligations émises le 12 juin 2003 et convertibles ou échangeables en 63 192 027 actions nouvelles ou existantes (OCEANE) du fait de leur effet relatif.

Note 10

Ecarts d'acquisition des titres consolidés, nets

Acquisitions	Durée d'amort.	en millions d'euros				
		30/09/04		30/09/03	31/12/03	
		Valeur brute	Amort. cumulés	Net	Net	Net
CFA*	20	3 614	(2 586)	1 028	1 208	1 163
Telettra	20	1 703	(1 352)	351	393	383
Activités "sous-marin"**	20	328	(143)	185	201	197
Alcatel Submarine Networks Tel.	20	889	(753)	136	150	144
Alcatel Network Systems Inc	20	542	(422)	120	148	130
Alcatel Space	20	1 234	(394)	840	893	879
Thales (ex Thomson CSF)	20	262	(87)	175	188	185
Xylan / Packet Engine	20	989	(697)	292	420	300
Alcatel Shanghai Bell	20	146	(16)	130	159	135
Autres	5 à 20	788	(456)	332	415	323
Total		10 495	(6 906)	3 589	4 175	3 839

* L'écart d'acquisition mentionné sous la ligne CFA, correspond au rachat des activités des filiales d'ITT Corporation dans les années 1990.

Au titre des 9 premiers mois 2004, la dotation aux amortissements s'élève à 309 millions d'euros.

L'acquisition en 2002 de 18,35% du capital d'Alcatel Shanghai Bell, permettant au Groupe de prendre le contrôle de cette société préalablement détenue à 31,65 % et mise en équivalence, a conduit à l'intégration globale de cette entité à compter du 1^{er} juillet 2002 et à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 142 millions d'euros (146 millions d'euros au 30 septembre 2004 du fait des variations de change) dont le calcul a été finalisé le 31 décembre 2003.

Le Groupe n'a pas par le passé imputé d'écart d'acquisition sur ses capitaux propres. Par contre, certaines acquisitions ont été traitées selon la méthode dérogatoire art. 215 du règlement CRC 99-02. Du fait du passage aux normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005, il a été décidé de renoncer à ce mode de comptabilisation à compter du 1^{er} janvier 2004, cette méthode n'étant pas acceptée dans la norme IFRS 3. Le détail de la dernière acquisition réalisée selon cette méthode est donné ci-après.

L'acquisition de la société TiMetra au cours du troisième trimestre 2003 a été financée par une augmentation de capital. Cette acquisition a été traitée selon la méthode dérogatoire (article 215), l'écart entre la valeur des titres acquis et la quote-part de situation nette correspondante a été imputé directement sur les capitaux propres pour un montant de 141 millions d'euros.

Les autres acquisitions faites selon la méthode dérogatoire art. 215 du règlement CRC 99-02 sont outre TiMetra : Astral Point, Telera, DSC, Genesys et Newbridge.

Note 11**Besoin en fonds de roulement opérationnel**

en millions d'euros

	31/12/2003	Flux de trésorerie	Variation de périmètre	Change et autres	30/09/2004
Stocks et en-cours	2 410	504	(74)	(275)	2 565
Clients et comptes rattachés *	3 800	(163)	(144)	69	3 562
Avances et acomptes versés	106	21	(6)	1	122
Avances et acomptes reçus	(1 181)	80	1	(124)	(1 224)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 617)	1	261	(30)	(3 385)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - brut	1 518	443	38	(359)	1 640
Dépréciation	(1 414)		43	386	(985)
Besoin en fonds de roulement opérationnel - net	104	443	81	27	655

* Le montant de l'encours des créances clients cédées sans recours est de 789 millions d'euros au 30 septembre 2004 (898 millions d'euros au 31 décembre 2003).

Note 12**Capitaux propres****Distribution du dividende**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 juin 2004 a décidé de ne pas distribuer de dividendes.

Note 13**Autres fonds propres**

Le 19 décembre 2002, Alcatel a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles ou en actions existantes (ORANE) de catégorie A (une action par obligation), ayant pour échéance le 23 décembre 2005. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 645 millions d'euros et il est représenté par 120 786 517 obligations d'une valeur nominale unitaire de 5,34 euros remboursables en une action par obligation. Les obligations portent intérêt à un taux de 7,917% l'an. Le 2 janvier 2003, Alcatel a payé la totalité de l'intérêt dû, calculé de la date de règlement à la date de remboursement, rapporté à sa valeur nette actualisée au taux de 7,917%, soit un montant de 1,09115 euro par obligation.

La société utilisera pour le remboursement des ORANE soit l'émission de nouvelles actions, soit les actions qu'elle détient déjà directement ou indirectement, ou au surplus des titres qui seraient acquis autrement qu'en espèces à l'occasion d'opérations de restructuration.

Au cours de l'exercice 2003, 2 338 obligations ont été remboursées via l'émission de 1 828 actions, la différence correspondant au remboursement par les porteurs des intérêts prépayés. Au cours des neuf premiers mois 2004, 3 660 obligations ont été remboursées via l'émission de 3 212 actions Alcatel.

Le montant de la rémunération due au titre des neuf premiers mois 2004 s'élève à 33 millions d'euros.

Note 14**Autres provisions pour risques et charges****a) Solde à la clôture**

en millions d'euros

	30/09/04	30/09/03	31/12/03
Provisions sur affaires	1 008	1 266	1 203
Provisions pour restructuration	709	1 066	1 068
Autres provisions	680	725	778
Total	2 397	3 057	3 049

Les risques sur affaires concernent essentiellement les garanties accordées aux clients, les pertes à terminaison et les pénalités liées aux contrats commerciaux.

b) Evolution au cours des 9 premiers mois 2004

	en millions d'euros						
	31/12/03	Dotation	Utilisation	Reprise	Variation de périmètre	Autres	30/09/04
Provisions sur affaires	1 203	352	(281)	(256)	(65)	55	1 008
Provisions pour restructurations	1 068	164	(430)	(26)	(54)	(13)	709
Autres provisions	778	62	(20)	(102)	19	(57)	680
Total	3 049	578	(731)	(384)	(100)	(15)	2 397
Impact résultat :							
- résultat opérationnel*		(368)		281			(46)
- résultat financier		(3)		6			3
- coût des restructurations		(164)		26			(138)
- autres produits et charges		(41)		21			(20)
- impôts**		(2)		51			49
Total		(578)		384			(152)

* Dont une reprise de 28 millions d'euros sur une provision dotée au cours des exercices 2000 et 2001 en résultat opérationnel, relative au dénouement d'un litige avec un distributeur, suite à une sentence arbitrale rendue au cours du 1^{er} semestre 2004.

** Dont une reprise de 49 millions d'euros en impôts correspondant à l'évolution de l'estimation d'une provision pour risques fiscaux.

c) Provision pour restructuration

	en millions d'euros		
	30/09/04	30/09/03	31/12/03
Provision au début de l'exercice	1 068	919	919
Dépenses de la période	(430)	(624)	(980)
Nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures*	138	770	1 160
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées - net	(54)	5	(20)
Ecarts de conversion et autres mouvements	(13)	(4)	(11)
Provision à la fin de l'exercice	709	1 066	1 068

* Le coût total des restructurations s'élève à 146 millions d'euros dont 138 millions d'euros de nouveaux plans et ajustements sur estimations antérieures et 8 millions d'euros de charge de dépréciation d'actifs pour les 9 premiers mois 2004.

Pour l'exercice 2003, il s'agit essentiellement des coûts liés à la poursuite de la réduction d'effectifs dans les unités françaises, italiennes, espagnoles, allemandes et américaines.

Pour les 9 premiers mois 2004, il s'agit essentiellement de la poursuite de la réduction d'effectifs dans les unités françaises.

Note 15

Dettes financières

a) Emprunt obligataire convertible

Le 12 juin 2003, Alcatel a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1^{er} janvier 2011. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 1 022 millions d'euros et il est représenté par 63 192 027 obligations d'une valeur nominale unitaire de 16,18 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 4,75% l'an.

b) Emprunts obligataires

Evolution sur les 9 premiers mois 2004 :

-Offre d'échange obligataire :

Le 17 mars 2004, Alcatel a lancé une offre d'échange obligataire dans le principal but d'allonger la maturité moyenne de son endettement. Le 30 mars 2004, Alcatel a annoncé que des obligations, d'un montant nominal total de 366 millions d'euros, de l'emprunt Alcatel de 1,2 milliard d'euros 7% à échéance 2006, avaient ainsi été échangées par les porteurs contre un montant nominal de 412 millions d'euros de nouvelles obligations, émises en euro, arrivant à échéance en 2014 et offrant un coupon de 6,375% payable annuellement produisant un taux de rendement de 6,49%. Des obligations additionnelles d'un montant nominal de 50 millions d'euros, fongibles avec les obligations nouvelles, ont également été émises. Le montant nominal total des obligations nouvelles et additionnelles à échéance 2014 est de 462 millions d'euros. Cet échange dont la livraison est intervenue le 7 avril 2004 a été comptabilisé sur le 2^{ème} trimestre 2004. Le mali d'échange, compte tenu de la prime d'émission, s'élève à 43 millions d'euros et est étalé sur la durée de l'emprunt conformément aux règles édictées par IAS 39 en la matière, soit un impact de 2 million d'euros sur le résultat financier des neuf premiers mois 2004.

-Rachats et remboursements :

Plusieurs emprunts obligataires ont fait l'objet de rachat et d'annulation sur les neuf premiers mois 2004, pour un montant total de 505 millions d'euros correspondant à un montant nominal de 484 millions d'euros, dont le détail est donné ci-dessous :

Montant nominal racheté :

5,75% FRF Février 2004	762 245 euros
5% EUR Octobre 2004	22 819 000 euros
5,875% EUR Septembre 2005	170 652 000 euros
Zéro coupon Juin 2006	79 750 081 euros
5,625 % EUR Mars 2007	27 991 160 euros
7,00% EUR Décembre 2006	182 366 000 euros

La différence entre la valeur de rachat et le montant nominal a été comptabilisée dans le résultat financier en autres produits et charges financiers nets (cf. note 5).

Les autres évolutions concernant les emprunts obligataires sur les neuf premiers mois 2004 correspondent au remboursement, intervenu le 17 février 2004, des 183 millions d'euros restants sur l'emprunt à taux fixe de 5,75% de 305 millions d'euros émis par Alcatel en février 1994.

Evolution sur l'exercice 2003 :

Au cours de l'exercice 2003 des emprunts obligataires ont fait l'objet de rachat et d'annulation pour un montant nominal de 987 millions d'euros, soit dans le cadre de l'offre publique d'achat, soit du fait d'opérations de rachat ponctuelles.

. Offre publique d'achat d'obligations effectuée en 2003 :

Suite à l'émission d'OCEANE mentionnée ci-dessus, Alcatel a lancé, dans le but d'allonger les échéances de sa dette, une offre publique d'achat auprès des porteurs d'obligations destinée au rachat partiel des obligations de trois emprunts obligataires venant à échéance en 2004 et 2005. Lancée le 16 juin 2003, cette offre a donné lieu à la constitution d'un livre d'ordres auprès des investisseurs institutionnels suivi par une offre à prix fixe réservée aux personnes physiques. Au terme de cette offre, Alcatel a racheté des obligations pour une valeur de 352 millions d'euros correspondant à un montant nominal de 342 millions d'euros. La différence entre la valeur de rachat et le montant nominal a été comptabilisée dans le résultat financier.

Les résultats de l'offre sont reproduits dans le tableau suivant :

<u>Obligations rachetées</u>	<u>Montant nominal racheté</u>
5,75% FRF Février 2004	72 722 746 €
5% EUR Octobre 2004	108 912 000 €
5,875% EUR Septembre 2005	160 701 000 €

Le règlement livraison de l'Offre est intervenu le 7 juillet 2003.

Autres changements intervenus en 2003:

En complément à l'offre publique d'achat d'obligations, plusieurs emprunts obligataires ont fait l'objet de rachat et d'annulation sur 2003, pour un montant total de 642 millions d'euros correspondant à un montant nominal de 644 millions d'euros, dont le détail est donné ci-dessous

Montant nominal racheté :

Echéance septembre 2003	287 167 000 €
Echéance février 2004	30 902 972 €
Echéance octobre 2004	31 855 000 €
Echéance septembre 2005	45 878 000 €
Echéance décembre 2006	110 025 000 €
Echéance mars 2007	35 342 277 €
Echéance février 2009	103 250 000 €

La différence entre la valeur de rachat et le montant nominal a également été comptabilisée dans le résultat financier.

Les autres évolutions pour 2003 s'analysent comme suit :

- le 12 septembre 2003, paiement des 271 millions d'euros restants sur l'emprunt à taux variable de 600 millions d'euros émis par Alcatel en septembre 2000,
- le 22 octobre 2003, remboursement des 284 millions d'euros résiduels sur l'emprunt à taux fixe de 6,375% de 305 millions d'euros émis par Alcatel en octobre 1993.

c) Impact de la notation de la dette long terme du Groupe

Au 11 octobre 2004, les notations d'Alcatel étaient les suivantes :

Agence de notation	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour
Standard & Poor's	BB-	B	Stable	10 mars 2004
Moody's	Ba3	Not Prime	Positive	8 septembre 2004

Les principaux changements concernant les notations de la dette d'Alcatel intervenus en 2004 ont été la décision prise par Standard & Poor's de passer la note sur la dette long terme du Groupe de B+ à BB-, perspective stable et celle de Moody's de passer la note de B1 à Ba3 en conservant une perspective de la note positive.

Historique récent de la notation de la dette Long-terme

Date	Standard & Poor's		Date	Moody's	
10 mars 2004	BB-	Perspective Stable	8 septembre 2004	Ba3	Perspective Positive
11 août 2003	B+	Perspective Stable	10 mai 2004	B1	Perspective Positive
4 octobre 2002	B+	Perspective Négative	5 décembre 2003	B1	Perspective Stable
12 juillet 2002	BB+	Perspective Négative	20 novembre 2002	B1	Perspective Négative
13 novembre 2001	BBB	Perspective Négative	9 juillet 2002	Ba1	Perspective Négative

Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel au 30 septembre 2004

La note à court terme d'Alcatel permet un accès très limité au marché des papiers commerciaux.

Les emprunts obligataires en cours ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse des notations. Cependant, l'emprunt obligataire d'un montant initial de 1,2 milliard d'euros arrivant à échéance en décembre 2006 comporte une clause "step up rating change" (augmentation du fait de variation de la notation) qui prévoit que le taux d'intérêt est augmenté de 150 points de base si la notation descend en dessous de celle de la valeur d'investissement ("investment grade"). Cette clause a été déclenchée en juillet 2002 lorsque la notation a été abaissée sous celle de la valeur d'investissement, et les 150 points de base d'augmentation sur le taux d'intérêt porté à 8,5% sont devenus effectifs en décembre 2002 avec un premier coupon ainsi augmenté payé lors de l'échéance de décembre 2003. Cet emprunt obligataire comporte également une clause "step down rating change" (diminution du fait d'une variation de notation) qui prévoit que le taux d'intérêt sera diminué de 150 points de base si la notation revient au niveau de celle de la valeur d'investissement (« Investment grade »).

Crédits accordés par des pools bancaires

Le 21 juin 2004, Alcatel a mis en place une ligne de crédit syndiquée multi-devises de trois ans d'un montant de 1 300 millions d'euros. Cette ligne a remplacé celle, non tirée, de 1 375 millions d'euros, qui avait été mise en place le 9 avril 2002 (avec un montant initial de 2 075 millions d'euros dont 700 millions à un an) et qui arrivait à échéance en avril 2005.

La disponibilité de ce crédit syndiqué d'un montant de 1 300 millions d'euros ne dépend pas de la notation de la dette d'Alcatel par les agences de rating. Au 30 septembre 2004, le crédit n'était pas tiré et reste non tiré à la date d'arrêté des comptes du troisième trimestre 2004 par le conseil d'administration. La capacité d'Alcatel à tirer ce crédit est conditionnée par le respect de certains ratios financiers. Ces ratios, au nombre de deux, sont d'une part un ratio de dette nette sur capitaux propres consolidés et d'autre part un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Le Groupe ayant des disponibilités et valeurs mobilières de placement supérieures à sa dette brute au 30 septembre 2004, ainsi qu'au 31 décembre 2003, les ratios susmentionnés ne sont pas applicables à ces dates.

Note 16

Annexe relative au hors bilan

a) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Alcatel concernent essentiellement les engagements suivants :

- engagements pris à l'égard de ses clients d'exécuter des contrats qui lui ont été confiés pour leur montant (engagements de bonne fin, engagements sur avances et acomptes reçus...) ;
- engagement au titre du plafond de tirage maximum intra journalier des filiales du Groupe à l'égard des banques assurant la centralisation de trésorerie (cash pooling) ;
- garanties accordées dans le cadre d'opérations de titrisation ou de cessions de créances (cf. ci-après).

Alcatel n'utilise pas de société ad hoc destinée à déconsolider ces risques.

b) Autres engagements spécifiques liés à des opérations significatives

> Programme SVF

En 1999, Alcatel a lancé un programme de titrisation de crédit fournisseurs, dénommé SVF, qui a été modifié une première fois en juin 2000 puis de nouveau en mai 2002 et en mai 2003.

Alcatel ne possédant aucune part dans le Trust, cette structure n'était pas consolidée conformément au règlement CRC n°99-02. Elle a été consolidée à compter du 1^{er} janvier 2004 suite aux nouvelles dispositions de la loi de sécurité financière en la matière qui sont applicables à compter du 1^{er} exercice ouvert après le 2 août 2003.

En avril 2004, Alcatel a décidé dans le cadre d'une revue de ses besoins de financement et de ses lignes de crédit et dans un souci d'optimisation de ses coûts financiers, d'annuler ce programme de titrisation. En conséquence, les banques n'ont plus d'engagements de financement à ce titre et le rachat par Alcatel au SVF trust, pour leur montant nominal, de toutes les créances en portefeuille est intervenu au cours du deuxième trimestre 2004. Cette annulation n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et le bilan consolidés du Groupe.

> Cession d'une créance de carry-back

En mai 2002, Alcatel a cédé à une institution financière une créance de carry-back d'un montant nominal de 200 millions d'euros provenant de l'option prise de reporter en arrière les déficits fiscaux de l'exercice 2001. Le produit de la cession s'élève à 149 millions d'euros correspondant à la valeur actualisée sur cinq ans de cette créance. La différence entre le prix de cession et le montant nominal est étalée sur cinq ans en charges financières. Cela représente une charge de 8 millions d'euros sur les neuf premiers mois 2004.

Alcatel est engagé à indemniser le cessionnaire de tout préjudice résultant de toute erreur ou inexactitude qui serait constatée dans le montant ou la nature de la créance cédée. La cession fera l'objet d'une résolution en cas de modification d'une loi ou d'un règlement ayant pour effet de changer substantiellement les droits attachés à cette créance.

> Titrisation de créances commerciales

En décembre 2003 le groupe a lancé un programme de titrisation de créances commerciales, sans recours. Les créances éligibles sont cédées à une structure ad-hoc bénéficiant d'un prêt subordonné représentant un surdimensionnement déterminé en fonction du risque lié au portefeuille cédé. Le Groupe étant actionnaire au 31 décembre 2003 de l'entité ad hoc, celle-ci est consolidée par intégration globale conformément au paragraphe 10052 du Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable. Les créances cédées, qui représentaient au 30 septembre 2004 un montant de 54 millions d'euros sont donc maintenues dans le bilan consolidé (54 millions d'euro au 31 décembre 2003). L'encours maximal cessible, représentant une ligne de crédit mobilisable pour le Groupe, était au 30 septembre 2004 de 150 millions et peut être porté ultérieurement à 250 millions d'euros. L'objectif de cette titrisation, outre le financement supplémentaire qu'il représente est d'optimiser la gestion des créances et de leur recouvrement.

Note 17

Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche normale des affaires et dont il est permis de penser qu'ils n'engendreront aucun coût significatif pour le groupe, il y a lieu de mentionner les différends ci-après exposés pour lesquels il est improbable, mais on ne peut pour autant totalement exclure, qu'ils puissent avoir un jour un impact sur les comptes au delà des montants d'ores et déjà provisionnés.

France Telecom

Depuis 1993, une information pénale a été ouverte concernant des surfacturations qui auraient été commises au sein d'Alcatel CIT au préjudice de son principal client, France Telecom, à la suite de contrôles de coûts de revient effectués, le premier en 1989 dans le secteur de la transmission, le second en 1992 dans la branche commutation. Deux protocoles transactionnels ont été signés avec France Telecom, l'un en 1993 relatif aux activités de transmission, l'autre en mai 2004 relatif aux activités de commutation, dans lequel il est reconnu que le différend relatif aux prix était exclusif de manœuvres frauduleuses de la part d'Alcatel CIT. En avril 1999, Alcatel a appris que l'enquête était étendue à la recherche d'éventuels abus de biens sociaux chez Alcatel CIT et Alcatel. Ces deux sociétés se sont, en conséquence, constituées parties civiles afin de préserver leurs droits.

En janvier 2000, le magistrat instructeur a considéré comme terminée son information judiciaire. Depuis cette date, la procédure a connu plusieurs développements, notamment divers recours et pourvois concernant la clôture de l'instruction en ce qu'elle affecte un ancien salarié d'Alcatel CIT mis en examen. Cet aspect de la procédure est toujours en cours, et il est dès lors peu probable que le juge d'instruction puisse procéder à la clôture de son information judiciaire avant 2005 au plus tôt.

Actions de catégorie A et de catégorie O

Depuis mai 2002, Alcatel fait l'objet aux Etats-Unis de plusieurs procédures (dénommées class actions) tendant à mettre en cause l'exactitude des informations publiées dans le prospectus lors de l'introduction en bourse des actions de catégorie O et celle de diverses déclarations relatives au marché des produits de la Division Optonics.

Ces actions sont intentées pour le compte de personnes qui ont acquis des actions de catégorie O, lors ou à la suite de l'introduction en bourse des ADS effectuée par Alcatel en octobre 2000, ainsi que de toutes celles qui ont acheté des actions de catégorie A et de catégorie O sous forme d'ADS entre le 20 octobre 2000 et le 29 mai 2001 et de toutes celles qui ont acheté des actions de catégorie A sous forme d'ADS entre le 1er mai 2000 et le 29 mai 2001.

Ces demandes ont été regroupées devant le tribunal fédéral du Southern District of New York. Alcatel a l'intention de se défendre avec fermeté et de contester toute responsabilité.

Costa Rica

Au début d'octobre 2004, Alcatel a appris que le Procureur Général du Costa Rica et une commission parlementaire avaient lancé des enquêtes sur des versements qui auraient été effectués pour le compte d'une filiale d'Alcatel, à divers fonctionnaires et deux partis politiques costa-ricains, ainsi qu'à des dirigeants d'ICE, l'opérateur public de télécommunications, pour faciliter l'obtention de plusieurs contrats de fourniture d'équipements et de services auprès de cet organisme. Dès qu'Alcatel a appris l'existence de ces allégations, elle a lancé une enquête interne sur cette affaire, qui est toujours en cours, et elle agit en justice contre deux employés suspectés de détournement de fonds et de violation des principes d'éthique de la société.

Taiwan

Certains employés d'Alcatel Taisel, filiale taïwanaise d'Alcatel, et de Siemens Taiwan, ainsi que certains fournisseurs locaux et un assistant parlementaire, font l'objet d'une enquête du parquet taïwanais, portant sur un contrat de fourniture d'un système de comptage d'essieux attribué par les Chemins de fer de Taïwan en 2003. Il a été allégué que des personnels d'Alcatel Taisel et de Siemens Taiwan ainsi que des sous-traitants de ces sociétés seraient impliqués dans une entente visant à détourner la réglementation des marchés publics et dans des paiements illicites liés à ce contrat. Dès qu'Alcatel a appris l'existence de ces allégations, elle a lancé une enquête interne sur cette affaire, qui est toujours en cours.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des litiges ci-dessus, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée ou son résultat opérationnel. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son Groupe.

Note 18

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture.

Note 19

Information trimestrielle retraitée (non revue)

Les informations trimestrielles indiquées ci-dessous ne sont retraitées que des évolutions de périmètre et des abandons d'activité décrits dans la note 2. Les impacts du changement de modalité de présentation des frais de recherche et développement sont donnés en note 4 de la présente plaquette.

en millions d'euros

	Q1 2003 retraité (non revu)	Q2 2003 retraité (non revu)	Q3 2003 retraité (non revu)	Q4 2003 retraité (non revu)	2003 retraité (non revu)
Chiffre d'affaires net	2 653	2 866	2 753	3 488	11 760
Coût des ventes	(1 797)	(1 923)	(1 727)	(2 272)	(7 719)
Marge brute	856	943	1 026	1 216	4 041
Charges administratives et commerciales	(558)	(521)	(489)	(498)	(2 066)
Frais de R&D	(402)	(376)	(365)	(380)	(1 523)
Résultat opérationnel	(104)	46	172	338	452
Rémunération des obligations remboursables en actions	(12)	(12)	(11)	(12)	(47)
Résultat financier (net)	(32)	(67)	(73)	(81)	(253)
Coûts de restructuration	(272)	(286)	(189)	(528)	(1 275)
Autres produits et charges	212	38	(11)	6	245
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition et impôt	(208)	(281)	(112)	(277)	(878)
Impôt sur les bénéfices	(28)	(14)	(20)	(19)	(81)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession	(78)	(283)	(47)	10	(398)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	(314)	(578)	(179)	(286)	(1 357)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(105)	(105)	(100)	(97)	(407)
Amortissements exceptionnels des écarts d'acquisition	(47)	-	-	(113)	(160)
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	-	-	-	-	-
Part revenant aux intérêts minoritaires	5	8	(5)	(28)	(20)
Résultat net	(461)	(675)	(284)	(524)	(1 944)
Résultat net par action					
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,51)</i>	<i>(0,21)</i>	<i>(0,39)</i>	<i>(1,46)</i>
<i>Résultat net par action dilué (en euros)</i>	<i>(0,35)</i>	<i>(0,51)</i>	<i>(0,21)</i>	<i>(0,39)</i>	<i>(1,46)</i>

en millions d'euros

	Q1 2004 retraité (non revu)	Q2 2004 retraité (non revu)	Q3 2004	9 premiers mois 2004
Chiffre d'affaires net	2 570	2 951	3 044	8 565
Coût des ventes	(1 587)	(1 781)	(1 895)	(5 263)
Marge brute	983	1 170	1 149	3 302
Charges administratives et commerciales	(507)	(541)	(494)	(1 542)
Frais de R&D	(372)	(416)	(384)	(1 172)
Résultat opérationnel	104	213	271	588
Rémunération des obligations remboursables en actions	(11)	(11)	(11)	(33)
Résultat financier (net)	(40)	(4)	(44)	(88)
Coûts de restructuration	(64)	(68)	(15)	(146)
Autres produits et charges	244	32	47	322
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition et impôt	233	162	248	643
Impôt sur les bénéfices	16	28	(14)	30
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence et des activités en cours de cession	(15)	(43)	(18)	(76)
Résultat net consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition et projets de R&D en cours	234	147	216	597
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(104)	(102)	(103)	(309)
Amortissements exceptionnels des écarts d'acquisition	-	-	-	-
Projets de R&D en cours relatifs aux acquisitions	(1)	-	-	(1)
Part revenant aux intérêts minoritaires	5	(22)	(29)	(46)
Résultat net	134	23	84	241
Résultat net par action				
<i>Résultat net par action (en euros)</i>	<i>0,10</i>	<i>0,02</i>	<i>0,06</i>	<i>0,18</i>
<i>Résultat net par action dilué (en euros)</i>	<i>0,10</i>	<i>0,02</i>	<i>0,06</i>	<i>0,18</i>

CHAPITRE VI ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En complément des pages 136 à 139 du document de référence

Conseil d'administration

L'assemblée générale mixte réunie le 4 juin 2004 a renouvelé le mandat de M. Jozef Cornu pour une durée de quatre ans.

Comité des comptes

M. David Johnston a quitté ses fonctions au sein du comité des comptes en juillet 2004 et n'a pas été remplacé.

Le comité des comptes est donc composé de trois membres, tous indépendants, MM. Daniel Lebègue, Président du comité, Marc Viénot et Daniel Bernard.

CHAPITRE VII

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR D'ALCATEL

EVENEMENTS RÉCENTS

En complément des pages 4, 5 et 24 du document de référence

Costa Rica. Au début d'octobre 2004, Alcatel a appris que le Procureur Général du Costa Rica et une commission parlementaire avaient lancé des enquêtes sur des versements qui auraient été effectués pour le compte d'une filiale d'Alcatel, à divers fonctionnaires et deux partis politiques costa-ricains, ainsi qu'à des dirigeants d'ICE, l'opérateur public de télécommunications, pour faciliter l'obtention de plusieurs contrats de fourniture d'équipements et de services auprès de cet organisme. Dès qu'Alcatel a appris l'existence de ces allégations, elle a lancé une enquête interne sur cette affaire, qui est toujours en cours, et elle agit en justice contre deux employés suspectés de détournement de fonds et de violation des principes d'éthique de la société.

Alcatel a pris et continuera à prendre les mesures appropriées à l'encontre des personnes ou des sociétés impliquées dans quelque infraction de la loi ou de son Code de bonne conduite, au fur et à mesure que les preuves seront obtenues.

Le Groupe a d'ores et déjà licencié deux cadres supérieurs et a décidé de porter plainte.

De plus, Alcatel coopère pleinement avec toutes les autorités compétentes et réaffirme que sa politique consiste à conduire ses activités en toute transparence, respectant les règles et les législations, à la fois locales et internationales.

Taiwan. Certains employés d'Alcatel Taisel, filiale taïwanaise d'Alcatel, et de Siemens Taiwan, ainsi que certains fournisseurs locaux et un assistant parlementaire, font l'objet d'une enquête du parquet taïwanais, portant sur un contrat de fourniture d'un système de comptage d'essieux attribué par les Chemins de fer de Taiwan en 2003. Il a été allégué que des personnels d'Alcatel Taisel et de Siemens Taiwan ainsi que des sous-traitants de ces sociétés seraient impliqués dans une entente visant à détourner la réglementation des marchés publics et dans des paiements illicites liés à ce contrat. Dès qu'Alcatel a appris l'existence de ces allégations, elle a lancé une enquête interne sur cette affaire, qui est toujours en cours.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences des litiges ci-dessus, Alcatel estime que leur issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée ou les résultats. A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu, dans un passé récent, ou étant susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou de son groupe.

Contrat SBC Communications. Le 20 octobre dernier, Alcatel a annoncé avoir été sélectionné par SBC Communications comme principal fournisseur d'infrastructure de réseaux et de services dans le cadre d'un contrat estimé à 1,7 milliard de dollars US sur les 5 prochaines années.

Avec ce contrat, Alcatel devient le principal fournisseur d'infrastructure de réseaux de SBC, incluant les technologies d'accès et de fibre optique, les solutions de routage IP et de commutation Ethernet ainsi que l'intégration des systèmes réseaux. De plus, Alcatel collaborera avec SBC pour assurer l'intégration progressive des systèmes vidéo. Cet accord est l'élément clé du projet Lightspeed de SBC, qui permettra de fournir à 18 millions de foyers d'ici fin 2007 des services de télévision sur IP, d'accès large bande à très haut débit, de voix sur IP et de communications radio.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Suite à l'examen et l'arrêté des comptes du troisième trimestre 2004, Serge Tchuruk, Président et Directeur Général a déclaré le 28 octobre 2004, s'agissant des perspectives :

« Dans un environnement très compétitif, notre business modèle actuel est orienté vers des investissements de développement dans les marchés dont le potentiel de croissance est clairement attractif pour Alcatel et dont les coûts d'entrée sont compatibles avec notre objectif de marge brute d'environ 38% pour l'ensemble de l'année 2004. Avec une rentabilité opérationnelle d'environ 9% et un carnet de commandes supérieur aux ventes dans les activités opérateurs, nous sommes confiants dans notre capacité à atteindre notre objectif de profitabilité à deux chiffres, fondé sur la croissance du chiffre d'affaires et la maîtrise des coûts dont la tendance du troisième trimestre est une illustration.

A structure comparable, nous sommes confiants dans notre capacité à atteindre les objectifs précédemment annoncés : un taux de progression des ventes sur l'ensemble de l'année, à taux de change euro/dollar constant, dans le haut d'une fourchette comprise entre 5 et 10% et un résultat net par action avant amortissement des écarts d'acquisition significatif. »